

PAC n° 20-58053 pour un service d'entretien préventif et de soutien technique par le fabricant pour deux (2) trieurs de cellules MoFlo Astrios EQ situés à Royalmount (Montréal) et au M-54 (Ottawa).

1. PAC

Avec le Préavis d'adjudication de contrat (PAC), un ministère ou une agence signale à la collectivité des fournisseurs, au moins quinze (15) jours civils à l'avance, son intention d'attribuer un marché concernant des biens, des services ou des travaux à un fournisseur préalablement sélectionné. Si aucun des énoncés de capacités présentés par les autres fournisseurs ne satisfait aux exigences du PAC avant l'échéance indiquée, on estime que les exigences de la politique gouvernementale relative à la concurrence dans la passation des marchés ont été respectées. Après avoir avisé les fournisseurs qu'ils n'ont pas satisfait aux exigences du PAC, l'agent de négociation des contrats est alors autorisé à attribuer le marché en recourant aux pouvoirs que lui confère le système de soumission par voie électronique du Conseil du Trésor.

Quand d'autres fournisseurs potentiels remettent un énoncé de capacités satisfaisant aux exigences du PAC lors des quinze jours civils qui suivent la diffusion du préavis, le ministère ou l'agence est tenu de procéder à un appel d'offres en bonne et due forme sur le service électronique de l'État ou par un moyen plus classique avant d'octroyer le marché.

Description des travaux

2. Définition du besoin

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) souhaite obtenir du fabricant un service d'entretien préventif et de soutien technique pour les deux trieurs de cellules MoFlo Astrios EQ situés à ses installations de Royalmount (Montréal) et du M54 (Ottawa). Le Centre de recherche en thérapeutique en santé humaine (TSH) a absolument besoin de ces deux appareils, propriété exclusive de Beckman Coulter Inc., pour remettre les produits livrables prévus à ses clients du CNRC et d'ailleurs. Pour fonctionner sans interruption, les appareils doivent faire l'objet d'un entretien préventif et bénéficier d'un soutien technique. Or, il s'agit d'instruments complexes exigeant un étalonnage précis. Les techniciens qui les configurent ou les réparent doivent avoir suivi une formation chez le fabricant et avoir reçu de ce dernier une attestation les autorisant à entretenir les appareils avec un équipement spécial, spécifiquement conçu à cette fin. Les pièces à installer doivent aussi toutes être des pièces d'origine.

3. Critères d'évaluation pour l'énoncé de capacités (exigences minimales)

- Le travail consiste à entretenir et à réparer, le cas échéant, deux (2) trieurs de cytométrie à six voies et à triple laser MoFlo Astrios EQ situés à Ottawa et à Montréal.
- La personne qui effectue le travail pour l'entrepreneur doit avoir suivi une formation chez le fabricant, être autorisée par ce dernier à procéder à toutes les réparations requises et connaître à la perfection les technologies, les perfectionnements, les logiciels et les accessoires les plus récents se rapportant aux instruments.
- Elle doit être en mesure de nettoyer, d'inspecter, de régler et d'étalonner les appareils d'après les spécifications du fabricant, de même que procéder aux réparations nécessaires pour éviter une panne désastreuse.
- L'entrepreneur doit pouvoir offrir un soutien technique des instruments par Internet.
- Il doit être en mesure de dispenser un soutien technique par le biais d'un centre d'appels prioritaires.
- L'entrepreneur doit disposer d'un stock de pièces particulier pour procéder à l'entretien de routine et ne pas avoir à revenir inutilement sur les lieux ni repousser la remise en service.
- Il doit avoir accès aux pièces d'origine et pouvoir s'en procurer pour les offrir avec un rabais de 20 % sur le prix suggéré par l'équipementier. Les pièces génériques sont inacceptables.

- L'entrepreneur doit avoir un technicien dans la province du Québec ou de l'Ontario lui permettant d'offrir un service « local ».
- Il doit pouvoir assurer un service de réparation d'urgence dans l'heure qui suit un appel.

4. Justification pour la sélection préalable du fournisseur

Beckman Coulter Inc. fabrique les systèmes mentionnés plus haut. Ces appareils sont d'une extrême complexité, et les entretenir d'après ses spécifications exige de vastes connaissances ainsi qu'une grande expérience. Les techniciens de Beckman Coulter suivent tous une formation en usine et reçoivent une attestation qui les autorise à entretenir et à réparer les appareils. En plus de stipuler que le technicien doit être certifié, le contrat de travail exige qu'on ait accès à des techniciens agréés à la fois par Internet et au moyen d'un numéro de téléphone prioritaire afin que les problèmes puissent être résolus en temps réel. D'autre part, le contrat stipule que le technicien doit détenir un stock des pièces les plus courantes indiquées par le fabricant lorsqu'il effectue une visite sur les lieux. Il doit aussi pouvoir accéder à l'inventaire complet des pièces d'origine et pouvoir se les procurer de la manière la plus expéditive qui soit afin de réduire le temps d'immobilisation au minimum. On estime que ces exigences ne peuvent être remplies que par des techniciens certifiés par le fabricant qui jouissent du plein soutien de ce dernier. Une connaissance intime et une expérience approfondie des instruments mentionnés, doublées d'un accès aisé aux pièces d'origine, garantiront que l'entretien, les réparations et les mesures préventives sont les plus efficaces, ce qui réduira le temps d'immobilisation au strict minimum et permettra au TSH d'atteindre les objectifs fixés pour ses projets.

5. Exception au règlement sur les marchés du gouvernement.

L'exception suivante au règlement sur les marchés du gouvernement est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe 6 (d) - «une seule personne est capable d'exécuter les travaux».

6. Durée du marché proposé ou date de livraison

- Le marché est valable pour une période de cinq ans, allant de septembre 2020 à septembre 2025.

7. Estimation du coût

Le niveau d'effort pour ce contrat est estimé à 1 200 000 \$, plus les taxes applicables

8. Nom et adresse du fournisseur présélectionné

BECKMAN COULTER CANADA LP
7075 FINANCIAL DRIVE
MISSISSAUGA (ONTARIO) L5N 6V8

9. Droit des fournisseurs à soumettre un énoncé de capacités

- Les fournisseurs qui pensent posséder les compétences requises et être en mesure de fournir les biens et les services décrits dans le PAC peuvent

soumettre un énoncé de capacités par écrit à la personne mentionnée ci-dessous au plus tard à la date de clôture de l'avis. L'énoncé doit clairement indiquer comment le fournisseur satisfait aux exigences mentionnées.

10. Échéance pour la présentation de l'énoncé de capacités

- Le 9 septembre 2020 à 14 h (heure de l'Est).

11. Renseignements et soumission des énoncés de capacités

À l'attention de : Steve Cassidy

Téléphone : 613-299-2722

Courriel : Steve.Cassidy@nrc-cnrc.gc.ca